

BRUGGE X

G.P.P./4/340



NOS VICINAUX



le «M.S.T.B.»

Fondée le 20.5.1980, l'a.s.b.l. M.S.T.B. (Museum Stoomtrein der Twee Bruggen) est une association de membres bénévoles qui a pour but de rassembler les personnes intéressées par les chemins de fer industriels, afin d'exploiter une ou plusieurs lignes-musées.

Grâce à l'aimable collaboration du C.F.I., société gérant un réseau de plus de 40 km à voie normale dans la région de Vilvorde, le M.S.T.B. a fait circuler en 1981 un train touristique/musée le long du canal de Willebroek sur un trajet de 2 x 5 km entre le pont Buda et le Pont Brûlé.

Tracté par la petite locomotive à vapeur TUBIZE n° 1627 de 1910, le convoi est constitué d'une voiture panoramique à deux essieux et une voiture type L, ex S.N.C.B., 1ère classe, année 1934.

Lors des voyages d'essais les 13 et 14 septembre 1980, à l'occasion des 1.200 ans de la ville de Vilvorde, le public a pu constater qu'il s'agit d'un «vrai» chemin de fer, avec horaires (qui sont respectés), manœuvres et organisations sans failles.

En 1981, les voyages réguliers ont eu lieu chaque dimanche et jour férié à partir du 19 avril (Pâques) jusque fin septembre.

Des groupes ont la possibilité d'affréter le train à un prix forfaitaire les samedis durant la même période, pour autant que la demande soit faite quinze jours à l'avance.

L'association dispose actuellement du matériel suivant :

- en état de marche et entreposé dans l'enceinte de la centrale électrique INTERCOM de Vilvorde, toutefois en un endroit non accessible au public :

- 1) la locomotive à vapeur TUBIZE, n° 1627, année 1910, 2 essieux ;

- 2) un wagon marchandises à 2 essieux, vers 1920, ex S.N.C.F., ex LAVENDROMME, qui sert d'atelier mobile ;

- 3) une voiture panoramique aménagée sur base d'un châssis 2 essieux, ex citerne DR, ex LAVENDROMME n° 831, construite à Darmstadt en 1920 ;

- 4) une voiture type L, ex S.N.C.B., 1ère classe, année 1934, n° 31110 (il n'y a que 17 exemplaires de ce type de voiture !) ;

- en restauration :

- 5) une locomotive à vapeur ST-LEONARD, année 1893, 2 essieux ;

- 6) un engin pousseur, moteur à essence, destiné à déplacer les wagons.

En outre, le M.S.T.B. a reçu de la part du C.F.I. en prêt pour une durée indéterminée, le wagon marchandises n° 115, qui sera restauré dans son état d'origine, inscriptions comprises.

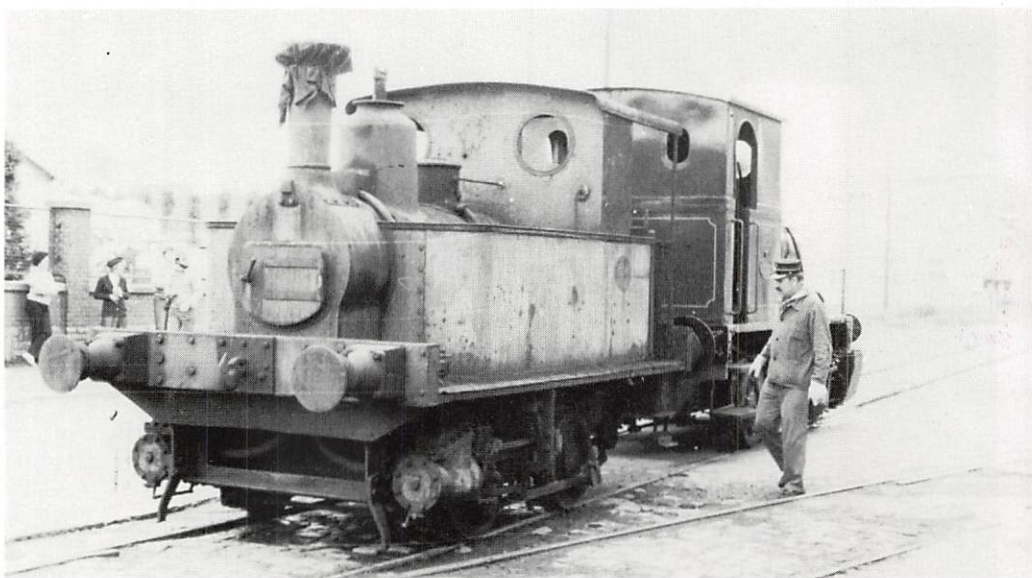
Intérieurement, il sera aménagé en véhicule bar/exposition. Lors des sorties du train, ce wagon sera garé à «Intercompark», où il sera accessible aux voyageurs.

● Renseignements :

M.S.T.B. - M. Jean DUVIVIER, Rekerstraat 9 - 1712 VLEZEN-BEEK. Tél. (02) 532.53.05.

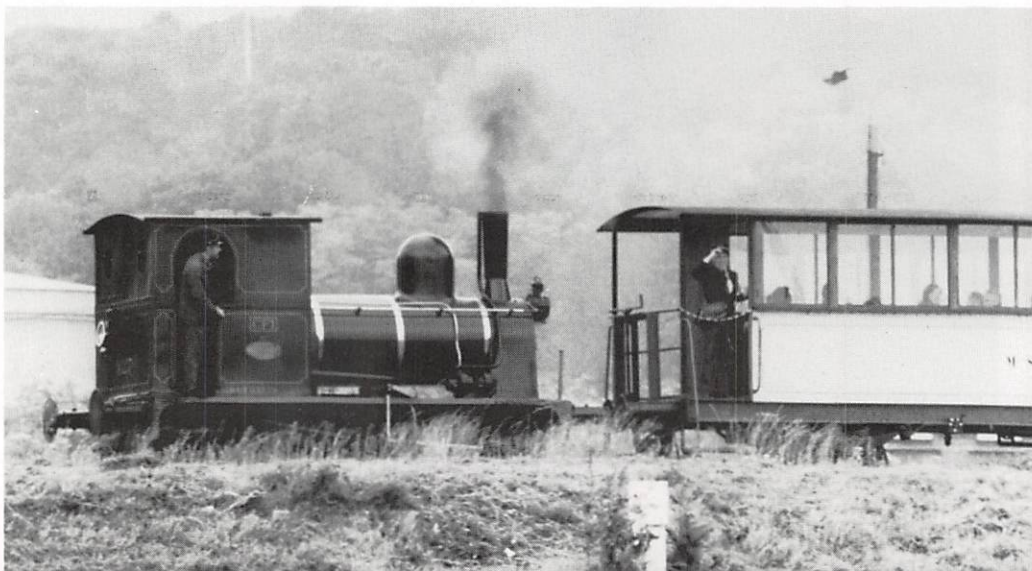


Après avoir changé de position, le train part en direction de Vilvorde, et vient de passer en-dessous du viaduc du RING.



Dernière acquisition du M.S.T.B.: une loco St-Léonard de 1893 ! La Tubize vient chercher sa petite sœur aux Ets. Focquet à Vilvorde.

Sur le retour du pont Buda, la Tubize pousse le train jusqu'aux Ets. Doyen, où la machine se mettra devant le train.



LE PROBLEME DE L'ENERGIE EN BELGIQUE (5)

L'énergie marine.

Les océans constituent un des plus grands réservoirs d'énergie. Refroidir l'eau de mer d'1°C libérerait une grande quantité d'énergie. On a même calculé que la température de l'eau à la surface des océans baisserait de 1°C dans les régions tropicales si on en extrayait TOUTE l'énergie dont nous avons besoin.

Le principe de l'exploitation de l'énergie provenant de l'océan est basé sur le gradient de température existant dans l'eau de mer. Autour de l'équateur, la température à la surface atteint environ 25°C jusqu'à une profondeur de 50 m. Plus bas, la température descend jusqu'à 5°C à 800 m de profondeur.

On peut réaliser entre ces deux sources infinies (à savoir la chaude et la froide) un cycle thermodynamique à l'aide d'une turbine à vapeur.

Compte tenu des frais de transport, la production d'énergie extraite des mers devient une affaire coûteuse. Une telle solution peut cependant constituer une source importante d'énergie, si on s'applique à convertir l'eau de mer en hydrogène afin de remplacer les actuels combustibles fossiles liquides.

La fusion nucléaire.

Cette source d'énergie peut contribuer de façon extrêmement importante à résoudre nos problèmes d'énergie dans un avenir plus ou moins proche.

L'énergie utilisable au moyen de la fusion nucléaire est, tout comme dans le cas de la fission nucléaire produite par la libération de l'énergie de liaison entre les particules nucléaires.

Si la fusion peut être réalisée avec succès, l'homme disposera d'une source presque inépuisable d'énergie.

Toutefois, avant d'en arriver là, de très nombreux problèmes doivent encore être résolus. Selon l'actuel planning européen à long terme, on réussira dans les circonstances les plus favorables à produire de l'électricité à partir de la fusion nucléaire en l'an 2003, ne fût-ce qu'avec un réacteur qui ne soit pas encore économique.

L'hydrogène.

L'hydrogène est un élément constitutif essentiel de l'univers. Sur notre planète, il ne se présente pratiquement qu'en combinaison avec l'oxygène (l'énorme réserve d'eau des océans) et se retrouve sous une forme plus complexe dans les hydrocarbures fossiles.

La production d'hydrogène permettrait soit de mettre au point une politique de rendement continu, soit d'assurer une distribution et un transport peu coûteux au consommateur. Ceci se ferait alors via un réseau de pipe-lines analogue à celui utilisé pour la distribution de gaz naturel.

On travaille actuellement de façon intensive à la production d'hydrogène par décomposition thermique de l'eau

à des températures plus basses (700°C) ainsi qu'au stockage d'hydrogène à l'aide d'hydrures métalliques.

Cependant, le développement de l'hydrogène va encore s'étendre sur une période relativement longue.

L'énergie solaire.

L'énergie qui s'abat annuellement sur la terre sous forme de rayons solaires, représente environ dix fois l'équivalent de la consommation actuelle d'énergie dans le monde. Le caractère diffus de cette radiation nécessite toutefois, pour capter l'énergie, soit de grandes surfaces, soit une forte concentration. En outre, comme l'émission d'une telle énergie varie de façon irrégulière, une méthode efficace de stockage s'avère indispensable.

Possibilités de conversion :

- la conversion en chaleur peut se faire au moyen de collecteurs solaires qui captent les rayons incidents. De tels collecteurs sont basés sur l'effet de serre ;
- la conversion directe de la radiation solaire en électricité (cellules photo-électriques) ;
- les cellules photo-électriques ont déjà été expérimentées avec succès en astronautique. Les recherches relatives à cette méthode de conversion de l'énergie n'ont pu bénéficier d'un grand appui financier au cours des

dernières années, étant donné qu'aucune raison économique directe ne justifiait un développement industriel à grande échelle.

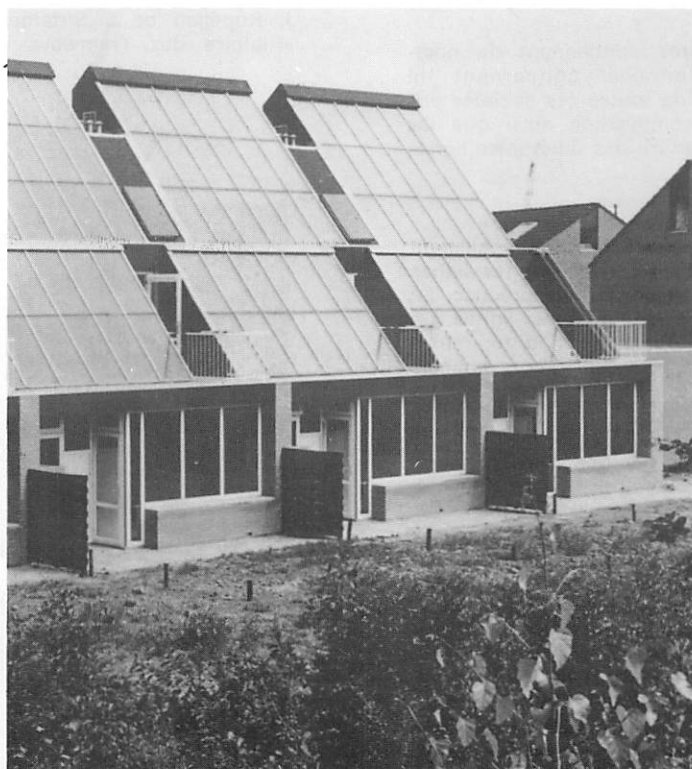
Conclusion.

Bien que l'énergie solaire soit une source inépuisable et pure d'énergie et offre par là-même d'énormes possibilités, son caractère diffus et intermittent engendre de grandes difficultés.

Des applications pratiques sont réalisées dès à présent sur une petite échelle (conversion thermique), mais, avant de pouvoir passer à une exploitation pratique à l'échelle industrielle, il faut d'abord trouver une solution pour les problèmes suivants :

- développement d'une méthode efficace pour emmagasiner suffisamment d'énergie afin de faire face au caractère intermittent de la source. L'hydrogène offrirait en l'occurrence une solution intéressante ;
- le rendement des cellules solaires devrait être sensiblement accru afin de réduire la surface des collecteurs ;
- le prix de revient des cellules solaires devrait baisser sensiblement afin de présenter un intérêt économique certain.

(Reproduit avec l'autorisation de «Gaselwest-Magazine» n° 4 de 1979 - Intercom Distributie West, 8500 Courtrai) (à suivre)





la «préhistoire» et L'HISTOIRE DE LA S.N.C.V. DANS DES LIVRES RECENTS

1. LES TRANSPORTS PUBLICS EN FLANDRE OCCIDENTALE ENTRE 1838 ET 1914

Le Brugeois Daniel De Volder peut être considéré sans exagération aucune comme un expert dans l'histoire des transports publics dans la province de Flandre occidentale entre 1838 et 1914. Il a déjà écrit cinq brochures à ce sujet, chacune d'entre-elles étant consacrée à une région bien délimitée de Flandre occidentale. Rien d'étonnant d'ailleurs à ce que l'auteur ait choisi de recourir à une telle subdivision puisqu'au cours de la période allant de 1846 à 1906, il y avait encore dix sociétés privées qui exploitaient des lignes ferrées dans la province côtière. Elles allaient toutefois devoir abandonner la partie les unes après les autres.

Ces brochures contiennent de nombreuses données concernant la constitution de toutes ces sociétés privées, leur composition ainsi que les dates d'ouverture des différentes lignes ferrées.

Une ample information est également fournie en ce qui concerne les lignes de tramway de la période précitée. Le 4 août 1914 encore, les lignes de tramway à écartement d'un mètre étaient exploitées par sept sociétés différentes. A cela convient-il encore d'ajouter la société qui exploitait entre La Panne et Adinkerke la ligne de tramways tirés par des chevaux (écartement de 0,6 mètre).

Les brochures traitent respectivement de la région de Bruges et Knokke (43 p.), de celle d'Ypres, Poperinge et Dixmude (47 p.), de celle de Roulers, Izegem et Tielt (23 p.), de celle de Courtrai, Mouscron et Menin (20 p.) et de celle d'Ostende et Furnes (31 p.). Ceux qui souhaiteraient en savoir plus peuvent s'adresser à Daniel De Volder, Eigen Heerdlaan, 26, 8200 Bruges.

Les brochures peuvent être commandées en joignant à votre lettre un timbre à 9 F.

Elles ne contiennent aucune photo.

2. HISTOIRE DES TRAMWAYS ET VICINAUX BELGES

L'éditeur Paul Legrain, rue Simonis 53, 1050 Bruxelles (tél.: 02/538.74.05) s'est spécialisé dans la publication de livres magnifiques et richement illustrés sur les transports sous tous leurs aspects. Sont déjà parus : «Histoire des Chemins de fer belges» par J. Delmelle, «Histoire de l'Aviation belge» par H. Gérard, «Histoire de l'Automobile belge» par Y. et J. Kupélian et J. Sirtaine, ainsi que «Histoire des Tramways et Vicinaux

belges» par J. Delmelle. D'ici peu paraîtra une «Histoire de la Marine belge».

Dans «Histoire des Tramways et Vicinaux belges», la plume alerte de J. Delmelle décrit non seulement l'histoire des tramways urbains à Bruxelles, Liège, Verviers, Charleroi, Anvers et Gand, mais également celle des chemins de fer vicinaux dans toutes nos provinces. L'auteur a l'art de tisser dans son texte des détails savoureux de sorte que nous n'avons pas affaire à une accumulation de faits et de chiffres difficile à suivre mais bien à un récit captivant. Les nombreuses photos — dont beaucoup s'étendent sur une ou deux pages — flattent les yeux et ne manqueront certainement pas de surprendre même ceux qui ne sont pas amateurs de trams. Le livre (grand format : 30 x 22 cm), doté d'une belle reliure, compte 162 pages et coûte 895 F.



LES CHAMPIONNATS CYCLISTES S.N.C.V.

LE CHAMPIONNAT CYCLISTE DU BRABANT

Le championnat cycliste du Brabant s'est couru à Tielt (arr. de Louvain) le 2 août 1981, devant un public nombreux.

CATEGORIE DES PLUS DE 35 ANS

19 concurrents s'alignèrent au départ. Aussitôt, Alaerts prit la tête, mais il fut rejoint au cours du 2e tour par 7 poursuivants. Après trois tours, Andries faussa compagnie à ses 7 compagnons d'échappée et remporta l'épreuve avec 1 min. d'avance.

Classement : 1) Andries L. (champion du Brabant) 2) Deconinck R. 3) Alaerts J. 4) Verbeeck G. 5) Strouven A. 6) Van der Veken L. 7) Nijns 8) Luyten R. 9) Goffings L. 10) Letont R. 11) Van Ostayen L. 12) Celis J. 13) Cambier L. 14) Brams F. 15) Crombez D. 16) Boumans 17) Thewis P.

CATEGORIE DES MOINS DE 35 ANS

Cette course qui réunissait au départ 22 participants, fut marquée par la longue échappée de Van Geneugden qui allait toutefois faiblir vers la fin et être absorbé par le peloton.

Classement : 1) Roels F. 2) Van Hove G. 3) Rosseel R. 4) Heyens R. (champion du Brabant) 5) Kind 6) Bilaey Y. 7) Van Geneugden A. 8) Crauwels L. 9) Mertens C. 10) Coenen J. 11) De Smet A. 12) Verlinden J. 13) Kiese-koms 14) Block 15) Van Ginckel H. 16) Baillieu C. 17) Elders 18) Devits E. 19) Roegiers W. 20) Derdelinck D. 21) Van Maele P. 22) Guldin.

LA COURSE CYCLISTE A RIJKEVORSEL

Le 8 août 1981 s'est disputée à Rijkevorsel (St.-Jozef) une course cycliste qui avait réuni de nombreux participants.

CATEGORIE DES PLUS DE 35 ANS

Après un départ rapide, De Coninck et Farazijn prirent la poudre d'escampette. Ils roulèrent 6 tours en tête et ne furent plus menacés par le peloton des poursuivants d'où allaient encore s'extraire sur la fin quelques coureurs.

Classement : 1) De Coninck R. 2) Farazijn G. 3) Luyten R. 4) Deckers L. 5) Alaerts J. 6) Meulemans R. 7) Nijns G. 8) Cambier L. 9) Strouven A. 10) Van der Veken L. 11) Bonen L. 12) Goffings L. 13) Van Ostayen L. 14) Letont R. 15) De Gasper H. 16) Brams H. 17) Celis J. 18) Verbeeck G. 19) Thewis P. 20) Crombez D.

CATEGORIE DES MOINS DE 35 ANS

Rosseel et Kins s'échappèrent au cours du troisième tour et portèrent leur avance sur le peloton à un écart appréciable de quelque 6 minutes. Plus tard, Roels, Van Geneugden et Van Ginckel parvinrent également à fausser compagnie au peloton.

Classement : 1) Rosseel R. 2) Kins J. 3) Roels F. 4) Van Geneugden A. 5) Van Ginckel H. 6) Crauwels L. 7) Bilaey Y. 8) Coenen J. 9) Kiese-koms D. 10) Roegiers W. 11) Heyens R. 12) Hermans L. 13) Mertens C. 14) Verlinden J. 15) Block R. 16) Baillieu C. 17) Van Cant L. 18) De Smet A. 19) Nonneman D. 20) Van Maele P. 21) Van Hove G. 22) Lembrechts R. 23) De Schepper R.

CHAMPIONNAT CYCLISTE DE WALLONIE

Le dimanche 16 août 1981 s'est disputé à Florennes, pour la sixième fois, le championnat cycliste de Wallonie.

CATEGORIE DES PLUS DE 35 ANS

Au 4e tour se développa une échappée réunissant 4 coureurs, à savoir Andries, Farazijn G., Deconinck et Alaerts, eux-mêmes suivis par un autre groupe de 4 coureurs (Deckers, Cambier, Strouven et Nijns). Au cours du 8e et dernier tour, Andries laissa ses compagnons d'échappée sur place et gagna avec une avance d'environ 2 min. Le néophyte Cambier qui auparavant s'était déjà adonné avec succès à d'autres sports, devint champion de Wallonie.

Classement : 1) Andries 2) Farazijn G. 3) Deconinck 4) Alaerts 5) Deckers 6) Cambier (champion de Wallonie) 7) Strouven 8) Nijns 9) Goffings 10) Farazijn E. 11) Letont 12) Brams 13) Thewis 14) Celis 15) Crombez.

CATEGORIE DES MOINS DE 35 ANS

Après le 5e tour, Rosseel et Heyens faussèrent compagnie au peloton, poursuivis par Crauwels, Bilaey, Charlier, Mertens, Wins, Van Geneugden, Kins, Roels et Verlinden. Rosseel termina avec 1 min. d'avance sur Heyens et avec quelque 3 min. d'avance sur le peloton. Wins devint champion de Wallonie.

Classement : 1) Rosseel 2) Heyens 3) Crauwels 4) Bilaey 5) Charlier 6) Mertens 7) Wins (champion de Wallonie) 8) Van Geneugden 9) Kins 10) Roels 11) Verlinden 12) Mertens 13) Levecke 14) Kiese-koms 15) De Smet.



L'«Amutra» fête en 1981 le 20e anniversaire de sa fondation. Les statuts de cette association ont paru au «Moniteur belge» du 11 mai 1961 et sa première assemblée générale s'est tenue à Bruxelles le 16 mai de la même année. Un an plus tard environ, le 26 mai 1962 pour être précis, les promeneurs furent

L'«AMUTRA» A 20 ANS !

témoins d'une scène tout à fait insolite : ils virent en effet passer deux vieux trams du début de ce siècle emmenant leurs passagers, les premiers visiteurs du musée du tram, à SCHEPDAAL. Grâce à l'initiative de la S.N.C.V. et de l'«Association pour le musée du tram A.S.B.L.», la gare vicinale de SCHEPDAAL, lieu privilégié où sont remisés de nombreux anciens trams, a pu être ouverte au public.

Un 20e anniversaire ne peut pas passer inaperçu et les nouvelles acquisitions de l'«AMUTRA» le prouvent bien : une

remorque du type de Rechter (année de construction 1893) et une motrice type N du réseau bruxellois.

La S.N.C.V. a également veillé à rafraîchir les remises 2 et 3 du musée de Schepdaal : des travaux de nettoyage, de peinture et autres y ont été effectués.

Les temps changent, mais les vieux trams, de par le caractère romantique qu'il constituent pour les générations actuelles et à venir, semblent voués à une vie durable.

Le Saviez-Vous ?

LES NODULES OCEANIQUES

Les nodules polymétalliques furent découverts il y a plus d'un siècle, au cours d'une expédition océanographique du navire britannique HMS Challenger. Disséminés en quantités incommensurables sur les fonds océaniques, ils se présentent sous forme de petites boules de 2 à 7 cm de diamètre et contiennent une trentaine de métaux, la plupart en très faibles quantités. Quatre métaux sont toujours présents en assez fortes concentrations : le manganèse (15 à 25%), le nickel (0,35 à 1,25%), le cuivre (0,15 à 1,15%) et le cobalt (0,20 à 0,35%). Les gisements les plus prometteurs sont situés dans le Pacifique, entre les îles Hawaï et la côte Ouest du Mexique et reposent par 4.000 à 6.000 mètres de fond, ce qui donne la mesure des problèmes techniques à résoudre.

L'exploitation des nodules constituera dans l'avenir une source intéressante d'approvisionnement complémentaire, mais elle suppose la mise en œuvre de capitaux très importants et la résolution de nombreux problèmes non seulement techniques, mais aussi économiques, juridiques et politiques.



AVEC L'EXPRESS «CIDRE» PAR FRANCFORT



Dans le cadre de la mode rétro, un certain intérêt est porté au transport par véhicules anciens. Les trains à vapeur, par exemple, qui autrefois appartenaient depuis longtemps au passé en tant que ferraille attirent encore l'attention.

A Francfort (République Fédérale Allemande), des trams de jadis roulent selon un horaire régulier. Ceux-ci ne quittent pas le dépôt, une fois de temps en temps, mais bien tous les samedis et dimanches entre 13 et 18 heures. La jeunesse et tous ceux qui s'y intéressent peuvent faire un tour à bord de ces vieux trams qui ont au moins un quart de siècle.

Toutes les demi-heures, un tram part de l'Ostbahnhof, roule en direction du Zoo et Sachsenhausen et retourne vers l'Ostbahnhof en passant par la Münchnerstrasse et par la Hauptbahnhof.

Signalons encore que, pendant ces excursions en tram, de la musique est diffusée et des rafraîchissements sont prévus, surtout le célèbre «Apfelwein» ou cidre, pour lequel la région de Francfort a acquis une certaine notoriété. Les groupes peuvent louer un tram de 22 places assises et même déterminer le trajet contre paiement d'une somme de 80 Mark. Un tram de 44 places assises se loue 134 Mark par heure.



*les pensionnés de Dilbeek,
Schepdaal et Meerbeke*

Une association dynamique que cette «Ligue des Pensionnés des Chemins de fer Vicinaux - Région de Dilbeek - Schepdaal - Meerbeke» ! Elle est présidée par M. De Bruyn, également surveillant-guide du Musée du Tram à Schepdaal.

Grâce à une minime cotisation, la Ligue peut proposer régulièrement des excursions à ses membres et à leur épouse. Le 11.8.1981, ils s'étaient donné rendez-vous au Musée du Tram où, après avoir dégusté quelques verres de «Kriek», une spécialité de la région, ils visitèrent les voitures exposées. C'est avec attendrissement qu'ils regardèrent et palpèrent les «old-timers». Des souvenirs furent évoqués et il apparaissait clairement que chacun restait attaché à son ancienne sphère d'activité et qu'une vraie amitié unit les membres de la Ligue.

Nous leur souhaitons encore de nombreuses réunions et excursions aussi agréables !



EXPO-INFO

Respectant une tradition bien établie, la S.N.C.V. participera cette année encore au 32e Salon des Chemins de fer qui se tiendra à la Gare Centrale de Bruxelles du 31 octobre au 15 novembre prochain. Notre stand qui accueille chaque année de nombreux visiteurs sera surtout consacré à la présentation de notre nouveau matériel. C'est donc avec plaisir que nous vous attendrons pour ce rendez-vous annuel !

Le Service Commercial et des Relations Publiques

le 2e tournoi de mini-football à Hamme (Fl. or.)

Le samedi 13.6.1981, l'amicale «De Tramuielen» du personnel de la S.N.C.V., secteur de Hamme-St-Nicolas-Rupelmonde, organisait son 2e tournoi de mini-football qui se déroula sur le terrain «De Zoeaaf» à Hamme.

Cette dernière édition connut un succès encore plus grand que la première où pas moins de 6 équipes de 7 hommes s'étaient inscrites. Le temps était au beau et la sportivité régnait. Les éliminatoires donnèrent les résultats suivants :

Hamme Bus 77 - Hamme T/AT	1 - 3
St.-Nicolas - Kalken	6 - 0
Hamme Régie - Hamme Bus 77	3 - 4
Rupelmonde - St.-Nicolas	0 - 6
Hamme T/AT - Hamme Régie	6 - 3
Kalken - Rupelmonde	1 - 2

Pour permettre aux finalistes de reprendre quelque peu haleine, une rencontre de dames, entre les agents féminins de la direction du Groupe d'Anvers et une équipe des épouses de conducteurs d'autobus du dépôt de Hamme (resp. à droite et à gauche sur la photo) fut organisée. Celle-ci se termina à l'avantage de l'équipe visitée par 8 - 1, malgré les tentatives acharnées des dames de l'équipe visiteuse

pour diminuer l'écart.

A la fin de cette magnifique journée,

St-Nicolas remporta la finale par 2 - 0 contre Hamme T/AT.



LA PAGE FAMILIALE

A NOS FOURNEAUX

la tomate dans la cuisine

B. COLLIN
Diététicienne

TOMATES SULTANES

Ingrédients :

4 tomates
200 g de riz
2 oignons hachés
1 cuillère à soupe de curry et de paprika
2 pommes
4 petites tranches de rôti
1 cuillère à soupe de ciboulette hachée
1 branche de céleri
1 bouquet garni (thym, laurier, persil)
250 g de bouillon dégraissé
1 jus de citron

Préparation :

Hacher les oignons, peler la pomme et la râper. Hacher la branche de céleri. Faire revenir la moitié des oignons dans 1 cuillère à soupe d'huile d'olive, y ajouter la pomme râpée, le céleri haché et le bouquet garni.

Saupoudrer le tout de curry,

laisser mijoter. Mouiller avec le bouillon dégraissé et laisser mijoter 45 minutes. Pendant ce temps préparer le riz. Faire revenir le reste des oignons dans un peu d'huile. Ajouter le riz. Mouiller avec 2 fois et demi son volume d'eau, poivrer, laisser cuire 18 minutes. Couper les tomates en deux. Les égoutter légèrement. Peler la 2ème pomme et la couper en rondelles. Faire fondre un peu de margarine de régime dans une casserole, y ajouter la pomme et laisser mijoter quelques minutes.

Reconstituer les tomates après les avoir poivrées et saupoudrées de paprika en intercalant une tranche de pomme et une tranche de rôti. Saupoudrer de ciboulette hachée.

Tasser le riz cuit dans 4 petits moules ou dans une couronne. Démouler. Garnir avec les tomates reconstituées.

Servir très chaud avec la sauce curry et terminer avec un filet de citron. Lier si nécessaire avec un peu de féculé.

CABILLAUD A LA SAUCE TOMATE

Ingrédients :

1 kg de cabillaud
1 demi oignon haché
500 g de tomates
un jus de citron
un demi verre de vin blanc sec
thym, laurier, poivre
50 g de fromage râpé
1 cuillère à soupe d'huile d'olive ou d'arachide

Préparation :

Nettoyer le poisson, le poser dans un plat à gratin. Le parsemer d'oignon haché, ajouter les tomates épépinées et coupées, le jus de citron, le vin blanc, l'huile, le thym, le laurier, le poivre. Cuire au four chaud (200°) en arrosant pendant 15 à 20 minutes. 10 minutes avant la fin de la cuisson, parsemer de gruyère râpé. Servir chaud avec citron et pommes de terre naturelles.

ESCALOPE DE VEAU A L'ITALIENNE

Ingrédients :

4 fines escalopes de veau
4 tomates
1 petite tasse de mie de pain
2 cuillères à soupe d'huile d'olive
50 g de fromage râpé
1 gousse d'ail
poivre
persil

Préparation :

Enlever le couvercle et vider les tomates. Les retourner pour égoutter. Passer au tamis l'intérieur des tomates. Mélanger le jus obtenu avec la mie de pain écrasée, le persil haché, le fromage râpé, l'ail écrasé et l'huile d'olive. Bien mélanger le tout. Assaisonner. Farcir les tomates avec ce mélange.

Cuire dans un four chaud (200°) 20 à 25 minutes. Servir avec les escalopes grillées et des pommes de terre en robe des champs.

SOLUTIONS DU N° 213

JEU N° 1

J'ai 14 ans

JEU N° 2

$$\begin{array}{r} 7283 \\ - 3612 \\ \hline = 3671 \end{array}$$

JEU N° 3

MAQUEREAU - ETOURNEAU -
ASTRAGALE - CABILLAUD -
ECHEVETTE - MANGOUSTE -
BALBUZARD - SOURICEAU -
MARCASSIN.

Ont gagné 3 points :

DELHAYE Nath. - 13 ans -
Haine-St.-Pierre, DIERICKX Martine - ? ans - Kampenhout,
DERIDDER Cl. et Michel - 10 et 8 ans - Nivelles, DEFOIN Geneviève - 15 ans - Hanzinne, LE-MAIRE Liesbeth - 10 ans - St.

Martens-Lennik, MASSON Didier - 14 ans - Braine - L'Alleud, MEULEMANS Els - 13 ans - Tirlemont.

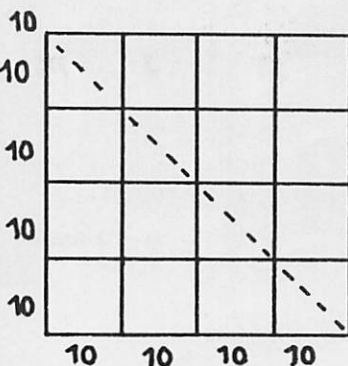
Ont gagné 2 points :

BAYENS Terenzio - 12 ans - Steendorp, DEGEE Jacques - 11 ans - Grivegnée.

JEUX N° 214

JEU N° 1

A l'aide des chiffres 1 - 2 - 3 - 4 pouvez-vous obtenir le nombre 10 en horizontal, vertical et diagonal ?

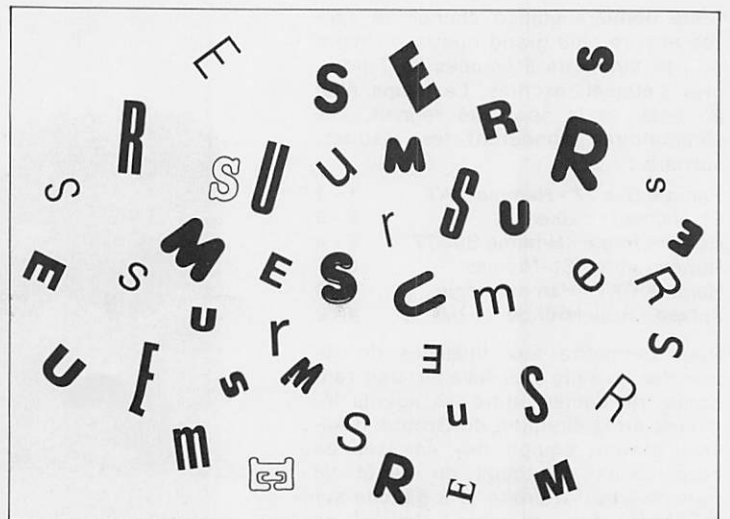


LE COIN DES JEUNES

JEU N° 2

Le typographe a renversé ses casses. Toutes les lettres sont mélangées. Pourriez-vous trouver le mot qui se cache ? Sa-

chant qu'il débute par la lettre citée le plus souvent et se termine par celle qui l'est le moins !



Vite, envoyez vos réponses à «Nos Vicinaux», 14 rue de la Science, 1040 Bruxelles. Notez bien vos nom - prénoms - âge - adresse - localité et la fonction de votre papa, ou de votre maman; à la S.N.C.V.

JOGGING



Pour que le «jogging» vous soit profitable et sans danger, vous devez connaître les risques et y faire face avec bon sens. Si vous n'avez jamais couru auparavant ou s'il y a longtemps que vous ne l'avez plus fait, la première chose que vous devriez faire, c'est consulter votre médecin. Un bon check-up médical avant de prendre le départ vous garantira contre tous risques d'aléas.

Un check-up complet est indispensable si vous avez plus de 40 ans ou si vous avez été malade récemment. Votre médecin pourrait vous faire passer un test de stress, qui révélera avec précision vos capacités physiques. Même si vous courez à votre aise, n'oubliez jamais que le «jogging» est un exercice qui sollicite votre résistance physique.

L'un des grands attraits du «jogging» est qu'il n'exige pas beaucoup d'accessoires. Il vous suffit d'avoir de bonnes chaussures et un vêtement qui, à la fois, vous permette une grande liberté de mouvement et vous protège contre les intempéries. C'est par des essais pratiques que vous trouverez l'équipement idéal.

Ne faites pas d'économies de bout de chandelle sur les chaussures. De bonnes chaussures de course vous empêcheront d'avoir des ampoules aux pieds, elles absorberont les chocs et elles réduiront les sollicitations mécaniques exercées sur vos jambes, vos pieds et vos cuisses, sans oublier les genoux qui sont souvent le point faible des «joggers». Vous regretterez vite d'avoir acheté des chaussures bon marché.

Le «jogging» peut se subdiviser en trois parties : l'échauffement, la course et la relaxation. Ces trois phases ont toutes leur importance. La période d'échauffement sert à augmenter graduellement la température du corps et à activer la circulation sanguine, ce qui réduira au minimum les problèmes musculaires. On recommande généralement 5 minutes d'exercices de gymnastique pour les bras, les jambes, les pieds, les cuisses et l'abdomen. Ensuite, courez lentement pendant une ou deux minutes. Alors, vous êtes prêt à prendre le départ.

Un bon «jogger» court relaxé, le corps à la verticale et la tête relevée. Il fait de longues enjam-

bées régulières. Il pose le pied sur le sol presque à la manière d'un «pied plat» : c'est le talon qui doit toucher le sol le premier. Il ne faut jamais courir sur la pointe ou sur l'éminence métatarsienne du pied. Les pieds doivent se mouvoir en ligne droite et les jambes se lever des cuisses.

Les bras sont relaxés et fléchis parallèlement au sol, les mains étant tenues à peu près à hauteur de la taille. Les bras doivent se mouvoir d'une manière naturelle, sans mouvements excessifs. La respiration doit être rythmique, l'abdomen et la poitrine se dilatant complètement à chaque inspiration.

La période de relaxation permet au corps de revenir graduellement à un état d'équilibre. Continuez à vous déplacer ou à marcher pendant environ cinq minutes après avoir fini votre «jogging», en vue de prévenir une accumulation de sang veineux dans les extrémités. Sinon, vous risquez d'avoir des vertiges ou même de vous évanouir.

Etablissez votre horaire de manière à pouvoir faire des exercices d'extension après votre «jogging». Des exercices d'extension effectués lentement sont excellents parce qu'ils contribuent à soulager l'endolorissement musculaire et à accroître la souplesse.

L'exercice est profitable tant du point de vue physiologique que du point de vue psychologique. Les modifications physiologiques normales qui se produisent quand une personne fait de l'exercice, notamment du «jogging», comportent une accélération des rythmes cardiaque et respiratoire, une élévation de la température du corps, un accroissement de la sudation et enfin, une contraction et une relaxation rythmiques des muscles du tronc et des extrémités.

Lorsque l'on court d'une manière régulière et progressive, ces modifications ont un «effet d'entraînement» consistant en un certain nombre d'effets physiques bénéfiques qui comprennent notamment une amélioration du fonctionnement du myocarde et des poumons.

Il est certain que le «jogging» peut améliorer votre santé, votre résistance et votre endurance. Il peut vous aider à conserver une forme parfaite et même vous stimuler à cesser de fumer. Oui,

le «jogging» est une bonne chose, mais...

Le «jogging» peut être dangereux si vous vous y prenez mal, si vous prenez des risques inutiles ou si vous n'écoutez pas les avertissements lancés par votre corps. Certains «joggers» connaissent malheureusement des incidents tels que les crampes musculaires, les déchirures de ligaments et les fractures. En outre, il faut tenir compte des risques climatiques et plus spécialement de la chaleur. Il est un fait certain, c'est que la chaleur peut tuer.

Si vous allez au-delà de vos capacités physiques par temps chaud, votre corps vous enverra plusieurs avertissements. Le premier signe sera probablement des crampes de chaleur, qui sont très douloureuses, et des contractions involontaires des muscles, notamment dans le mollet. Si vous ignorez cet avertissement, le prochain sera beaucoup plus violent : l'épuisement dû à la chaleur. Un tel épuisement est provoqué partiellement par la sudation et partiellement par l'accroissement de l'apport de sang à la peau, qui réduit l'apport de sang au cerveau. Il en résulte une accélération du rythme cardiaque, des palpitations, des nausées, des vomissements et finalement la syncope.

L'épuisement dû à la chaleur peut jouer le rôle d'une soupape de sécurité et prévenir l'apparition d'un troisième stade beaucoup plus grave, le coup de chaleur. Celui-ci se caractérise par une température corporelle extrêmement élevée, une peau sèche et chaude et un pouls très rapide. La victime peut avoir des convulsions, tomber dans le coma ou s'affaïsser subitement. Le coup de chaleur constitue un véritable cas d'urgence médicale. Il faut absolument appeler le médecin tout de suite.

Quels que soient votre âge et votre sexe, quelle que soit la motivation qui vous pousse à faire du «jogging», la connaissance et le respect des règles de sécurité fondamentales vous permettront de tirer le maximum du «jogging», tant pour votre santé que pour votre plaisir.

(INDUSTRIAL SUPERVISOR - U.S.A.)

(A.N.P.A.T. n° 165)

Certains disent qu'ils «courent», d'autres qu'ils «font du jogging». En tout cas, un récent sondage d'opinion nous apprend que 25 millions d'Américains pratiquent régulièrement ce sport. Le «jogging» est vraiment l'activité «dans le vent» et, en même temps, c'est le meilleur exercice complet que l'on puisse imaginer.

NOUVELLES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET DES GROUPES D'EXPLOITATION



RECRUTEMENT

ADMINISTRATION CENTRALE

Pauwels R., dactylo-encodeuse
Roland S., ouvrier
Frisque F., rédacteur
Gotal M., rédacteur
Van Hecke M., opérateur
mécanographe

ANVERS

Peeters L., mécanicien
Van Nuffelen J., cond.-rec. AB
De Proost D., mécanicien
Krols J., mécanicien
Sturm R., électricien d'entretien
Van Ginderen G., mécanicien

FLANDRE ORIENTALE

Vandelanotte K., cond.-rec. AB

HAINAUT

Cantineau J., dessinateur-rédacteur
Medot F., mécanicien
Campion J.-N., commis
Paternostre D., ouvrier

NAMUR-LUXEMBOURG

Desseille F., cond.-rec. AB
Docquir P., ouvrier
Laurent T., ouvrier
Muccino J.-P., ouvrier
Rasquin M., électricien d'entretien
Sambon J.-L., cond.-rec. AB
Van Houtte E., cond.-rec. AB

LIEGE

Beckers F., mécanicien
Debatty J., mécanicien
Franken R., cond.-rec. AB
Lizen M., mécanicien
Lombard L., mécanicien
Talmazan H., mécanicien

BRABANT

Malderie W., rédacteur
Decoster R., cond.-rec. AB
Jacobs F., cond.-rec. AB
Schevernels W., ouvrier qualifié
Stockmans W., mécanicien
Tackaert M., cond.-rec. AB
Dangreaux F., commis
Taelman A., commis
Borremans D., cond.-rec. AB
Kuylle P., cond.-rec. AB
Petignot P., cond.-rec. AB

LIMBOURG

S'Heeren S., ingénieur
Jans L., cond.-rec. AB
Pouls J., mécanicien

FLANDRE OCCIDENTALE

De Witte D., cond.-rec. AB
Devriendt I., cond.-rec. AB
Vanhoenacker P., cond.-rec. AB
Bouckenoghe J., ouvrier qualifié
Clevers J., cond.-rec. AB
Willems J., cond.-rec. AB



MUTATIONS

ADMINISTRATION CENTRALE

Brasseur M., rédacteur
Dieu Y., dessinateur-rédacteur
Vanhamme G., rédacteur sélect.

LIEGE

Legrand C., dessinateur-rédacteur

FLANDRE OCCIDENTALE

Vlamincq H., chef de mouv. de 2e cl.



MARIAGES

ADMINISTRATION CENTRALE

Verheyden D. et Goyvaerts C.

ANVERS

Vandyck L. et Christiaens M.
Verbeek E. et Dieltjens M.
Van Nuffelen J. et Peeters G.
Van Aert D. et Jacobs V.

FLANDRE ORIENTALE

De Bock M. et Roman B.
Bocklandt W. et Courtmans Y.
Bracke R. et De Jaeger C.

HAINAUT

Duquesnoy J.-P. et Lambillotte P.
Mouset J.-C. et Michel F.
Santagata V. et Anthoon G.
Meunier A. et Lambrechts M.
Depus J. et Etelvari R.-M.
Cornez D. et Reconnu P.
Pigeobet A. et Lefèvre E.
Cauwenbergh D. et Bernardini F.
Gabriel M. et Cicarese G.
Anus M. et Denachtergael M.
Lefèvre R. et Madoe C.

NAMUR-LUXEMBOURG

Spiroux N. et Gilles J.
Docquir P. et Clement C.
Monmart M. et Hautier G.
Majerus R. et Belche C.
Vanhoutte E. et Martinet B.
Obrecht M. et Bultot M.
Carraro I. et Vanstraten J.

BRABANT

Verkercke L. et De Baerdemaeker L.
Lostermans M. et Mertens M.
Verbeek R. et Van der Taelen S.
Antonius A. et Verstraeten M.
Van Schepdael G. et Vermeiren L.
Cherpion A. et Malache M.-C.
Leroux F. et Oddo M.

Lemmens J. et Roelants I.
Boschmans B. et De Pauw D.

LIMBOURG

De Bruyn M. et Van den Born J.
Macors A. et Jackers J.

FLANDRE OCCIDENTALE

Vanheede D. et Meeuw G.
Eligius D. et Torrelee D.



NAISSANCES

ADMINISTRATION CENTRALE

Geneviève chez Vancutsem R.
(Bruxelles)
Maximilien chez de Viron D.
(Woluwe-St.-Lambert)

ANVERS

Gisela chez Embrechts E. (Ekeren)
Kristof chez De Belder G. (Booischoot)
Gitte chez Goossens W. (Schooten)
Hans chez Beyens J. (Ravels)
Jan chez Lauryssens W. (Anvers)
Dieter chez Aerts J. (Vosselaar)
Sam chez Verhaegen A. (Betekom)

FLANDRE ORIENTALE

Stijn chez Sobrie H. (Gand)
Els chez Mottart P.
(Sint-Amandsberg)
Steven chez Lauwaert M.
(Destelbergen)
Bram chez Schelfaut E.
(Saint-Nicolas)
Pam chez Colpaert R. (Gand)
Wesley chez Thierens A. (Tielrode)
Toon chez Kegels F. (Bornem)

HAINAUT

Quentin chez Etienne J.-P. (Peissant)
Kevin chez Castiau Y. (La Bouverie)
Virginie chez Louyet D. (Sombreville)
Laetitia chez Sedeyn G. (Roux)
Caroline chez Demoulin L.
(Gosselies)

David chez Caudron D. (Eugies)
Aurelie chez Saucez M. (Nimy)
Jimmy chez Rivez J. (Lobbes)
Terence chez Dethier J. (Courcelles)
Yohan chez Piette P. (Lobbes)
Laurence chez Minet C. (Jumet)
Cedric chez Hardy M. (Gerpinnes)
Julie chez Lambert P. (Charleroi)
Laetitia chez Bering J. (Casteau)
Nathalie chez Balasse C. (Charleroi)
Steve chez Behets R. (Mettet)
Aurore chez Van Echout C. (Dour)
Gregory chez Van Aacher C. (Jumet)
Bérangère chez Englebin R. (La
Louvière)
Mathieu chez Denagtergael A. (Roux)
Sabrina chez Vignery E. (Gosselies)

NAMUR-LUXEMBOURG

Jonathan chez Crefcœur J.-C.
(Andenne)
Nadia chez Simon G. (Bastogne)
Julien chez Minet M. (Bertrix)
Laurent chez Camus F. (Florenville)
Steve chez Renard A. (Andenne)
Samuel chez André F. (Ste.-Ode)
Alicia chez Gillot L. (Burdinne)
Alexandre chez Ducrot J.
(Fernelmont)
Sandrine chez Bortolin M.
(Bonneville)

LIEGE

Sandrine chez Delhaye X.
(Cerexhe-Heuseux)
Sébastien chez Marique R.
(Montegnée)
Gaïtan chez Botty R. (Seraing)
Sophie chez Sleyppenn A. (Ougrée)
Caroline chez Camberlin S.
(Mommalle)
Anne chez Delcroix J. (Fléron)
Yannick et Cindy chez Saccasyn G.
(St.-Georges)
Cédric chez Demonceau L.
(Membach)

BRABANT

Peter chez Trappeniers M. (Overijse)
Johnatan chez Deloie R. (Lasne)
Roel chez Goossens L. (Louvain)
Christophe chez Gielis C. (Evere)
Isabelle chez Muylaert H. (Kester)
Sara chez Loosfeld R. (Ternat)
Laetitia chez Herremans M.
(Wemmel)
Christoff chez Servranckx F. (Alost)
Kevin chez Elders P. (Grimbergen)
Dimitri chez Rimbart J.-C. (Seneffe)
Kristof chez Denayer A. (Herne)
Kelly chez De Saedeleer P.
(Erembodegem)
Bart chez Vandersmissen A. (Bever)
Lenny chez Huys W. (Liedekerke)
Sam chez Royemans M. (Asse)
Cécile chez Jungels M. (Jette)
Kurt chez Romain M. (Tirlemont)
Astrid chez Dekens L. (Hal)

LIMBOURG

Carlo chez Hermans H. (Kerniel)
Levi chez Lemmens R. (Tessenderlo)

FLANDRE OCCIDENTALE

Wendy chez D'Hont R. (Bruges)
Kris chez Notredame D. (Dixmude)
Nick chez Laethem H. (Kuurne)
Jonathan chez Callewaert P.
(Zonnebeke)
Jürgen chez Crombez C. (Ostende)
Ellen chez Nobus R. (Aalter)
Birgit chez Clevers W. (Bruges)
Kris chez Baekelandt E. (Heule)



RETRAITES

ADMINISTRATION CENTRALE		BRABANT	
Fohal J., inspect. princ. adjoint	33	De Hauwere J., ouvrier d'élite	20
ANVERS		Pauwels P., receveur	38
Schotanus A., ch. serv. de 1ère cl.	36	Jabon G., cond.-rec. AB	32
Verhoeven K., receveur	11	LIMBOURG	
HAINAUT		Vanrijkel A., cond.-rec. AB	33
Broze F., ouvrier qual.	32	FLANDRE OCCIDENTALE	
Flament A., conducteur él.	33	Vandenbroucke E., aubettier	36
Massin H., receveur	24	*	
NAMUR-LUXEMBOURG		NECROLOGIE	
Romain R., cond.-rec. AB	40	«Nos Vicinaux» présente ses condoléances et l'assurance de toute sa sympathie aux familles en deuil.	
LIEGE		AGENTS EN SERVICE	
Douven J., 1er ouvrier d'élite	36	Age	
Ledent A., 1er ouvrier d'élite	43	HAINAUT	
Colinet G., cond.-rec. AB	35	Avet R., mécanicien monteur	36
Louis B., commis de 2e cl.	34		

ALLOCATAIRES C.A.M.-C.R.A.-C.R.I. C.A.S.-C.C.T.

ADMINISTRATION CENTRALE		NAMUR-LUXEMBOURG	
Deneulin J., chauffeur d'auto	77	Harhelier J., receveur	76
ANVERS		LIEGE	
Verreydt C., cond. él.	82	Krafft J., ouvrier d'élite	72
Machielsen A., ouvrier semi-qual.	77	Steens G., machiniste	81
Peeters A., commis de 2e cl.	88	Hubin R., cond. él.	87
Meeusen F., cond. él.	62	Gatin S., nettoyeuse	96
Geenen P., ouvrier d'élite	84	BRABANT	
Michielsens A., cond. él.	87	De Heyn K., cond. él.	80
Van Gestel K., receveur	79	Jacobs A., machiniste de 1ère cl.	86
FLANDRE ORIENTALE		Pletinckx P., receveur	70
Lippens K., ouvrier qual.	70	Gettemans J., cond. él.	81
Ver Eecke R., piocheur	84	Godden R., ouvrier spéc.	69
Keymeulen V., piocheur	81	Huybrechts F., receveur	80
HAINAUT		Olbrechts J., receveur-nettoyeur	77
Van Severen O., cond. él.	72	Walckiers P., ouvrier d'élite	80
Vreux M., ouvrier qual.	70	Verbergt J., moniteur	67
Bar G., ouvrier d'élite	55	Van Oosterwijck L., contrôleur	83
Catherine R., cond. él.	82	LIMBOURG	
Depasse R., ouvrier d'élite	71	Castermans M., brigadier	91
Marghem N., piocheur	85	Peeters J., machiniste de 1ère cl.	91
Pieters C., machiniste-piocheur	81	FLANDRE OCCIDENTALE	
Rasneur M., receveur	81	Triest C., receveur	81
Sclavons V., rédacteur	72	Coens P., cond.-rec. AB	78
Lievens J.-G., cond. él.	78		

LES LONGUES CARRIERES



J. Varis
Namur-Luxemb.
du 18- 7-1938
au 30- 4-1981



A. Boudewijns
Brabant
du 25- 3-1946
au 31- 5-1981



P. Verschueren
Anvers
du 1-10-1941
au 31- 5-1981



E. Vandecauter
Brabant
du 15- 5-1939
au 31- 8-1975



P. Rooseleir
Brabant
du 29- 4-1939
au 1- 1-1974



A. Appelmans
Brabant
du 11- 1-1938
au 31- 7-1978



F. Bruynseels
Anvers
du 23- 1-1945
au 14- 6-1981



G. Mack
Namur-Luxemb.
du 2- 9-1946
au 10- 5-1981



A. Laverge
Flandre oc.
du 18- 8-1941
au 31-10-1976



J. Meeus
Anvers
du 1- 4-1937
au 30- 9-1977



A. Dekens
Limbourg
du 21-10-1941
au 21-12-1980



A. Wildemeersch
Flandre oc.
du 25- 3-1942
au 30- 4-1978



E. Vandenbroucke
Flandre oc.
du 28- 7-1942
au 14- 6-1981



M. Devroye
Brabant
du 17- 1-1945
au 3- 5-1981



R. Romain
Namur-Luxemb.
du 27- 4-1938
au 31-10-1977



J. Douven
Liège
du 27- 1-1942
au 31-10-1977

UN JOUR OU UN WEEK-END D'ÉVASION

- 1er nov. - BLATON** Foire aux Camelots et Fête de la Toussaint, dès 8 h.
- 3 nov. - SAINT-HUBERT** Festivités de la Saint-Hubert - Bénédiction des animaux.
- 7 - 15 nov. - BRUXELLES** Centre International Rogier : Salon international de la Caravane.
- 7 - 15 nov. - COURTRAI** Halles : Salon des Loisirs 81.
- 21 - 29 nov. - BRUXELLES** Palais du Centenaire : International Hi-Fi Show.
- 28 - 29 nov. - GROBBENDONK** Exposition de diamants. Ouvriers diamantaires à l'œuvre, de 13 à 20 h.
- 5 déc. - HASSELT** Commémoration de la Guerre des Paysans, à 18 h.
- 5 - 6 déc. - GROBBENDONK** Exposition de diamants. Ouvriers diamantaires à l'œuvre, de 13 à 20 h.
- 5 - 6 déc. - WARNETON (Comines)** Fête folklorique. Cortège historique.
- 5 - 13 déc. - BRUXELLES** Centre International Rogier : Salon mondial de l'Invention, de la Recherche et de l'Innovation industrielle. Salon du Bricolage et des Loisirs actifs.
- 7 déc. - SAINT-NICOLAS** Marché annuel (avant-midi).
- 10 - 20 déc. - BRUXELLES** Centre International Rogier : Racing Show. Voitures de sport et de compétition, motos, accessoires.
- 11 - 13 déc. - EUPEN** Marché de Noël.
- 12 - 13 déc. - COURTRAI** Aux Halles : Exposition internationale canine.
- 20 déc. - 5 janv. '82** Dans les grands centres : illumination de Noël et de fin d'année «Noël dans la cité». Féerie de Noël.
- 25 - 28 déc. - SAINT-TROND** XXXIe Exposition ornithologique internationale.
- 27 déc. - ZOTTEGEM** Manifestations carnavalesques des jeunes. Cortège.



P.-Ch. H. Spaak



J. Monnet



De Gasperi

Quelques

LA COMMU

8. UNE MEILLEURE VIE

La Communauté se bat constamment pour améliorer la vie de ses citoyens. Ceci ne veut pas uniquement dire veiller à ce qu'ils aient suffisamment à manger et à boire, ou qu'ils puissent profiter des avantages matériels tels que appareils ménagers, voitures, etc. Cela veut également dire augmenter la qualité de leur vie, veiller sur leurs droits, protéger leur environnement et augmenter leurs chances de se cultiver.

Dans ce monde de pénuries possibles et de prix incertains, la politique agricole commune de la Communauté assure la sécurité de l'approvisionnement alimentaire, à des prix raisonnables. La Communauté se suffit à elle-même pour les produits alimentaires les plus importants. Des efforts sont entrepris pour réduire les surplus lorsqu'ils apparaissent.

La création du marché commun pour d'autres marchandises a élargi l'éventail du choix offert aux consommateurs et maintenu la hausse des prix au minimum possible. La capacité de la Communauté pour négocier comme une seule entité puissante a encore ouvert aux consommateurs de nouvelles possibilités de choix entre diverses marchandises et divers prix. Ses lois sur la libre et honnête concurrence l'ont aussi aidée à garantir à ses habitants des achats sans mauvaise surprise.

La Communauté complète maintenant ce travail par la mise en œuvre de mesures visant spécifiquement la protection et la promotion des droits et des intérêts des consommateurs, afin de leur permettre de bénéficier au maximum de l'existence du Marché commun.

Les citoyens de la Communauté peuvent eux aussi aider à faire de l'Europe un lieu plus propre et où il fera plus sain à vivre. La pollution ne respecte pas les frontières. La Communauté nous aide à rendre plus purs l'air que nous respirons, la nourriture que nous mangeons, l'eau que nous buvons et celle dans laquelle nous nous baignons. Elle est particulièrement active dans ses efforts pour protéger nos mers contre la pollution par le pétrole.

9. LA COMMUNAUTE DANS LE MONDE

La Communauté est le plus grand ensemble commercial du monde, prenant à son compte 40% du commerce mondial.

Elle est le partenaire le plus important pour la plupart des autres pays d'Europe, pour les Etats arabes et pour le Tiers Monde. Elle est la plus grande source d'aide publique pour les pays du Tiers Monde. Ses dix gouvernements parlent de plus en plus d'une seule voix lors des débats et conférences internationales. Plus de 100 pays entretiennent des relations diplomatiques avec la Communauté en tant que telle.

La Communauté négocie tous ses accords commerciaux comme une entité unique. A part son rôle économique, elle participe à de nombreuses négociations internationales telle la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Elle a le statut d'observateur auprès des Nations Unies. Elle joue un rôle important lors des «Sommetts» économiques du monde occidental.



R.H. Jenkins



F.-X. Ortoli



J. Rey



Mansholt



Malfatti

personnalités importantes du mouvement européen.

NAUTE EUROPEENNE (fin)

La Communauté use de son poids international en beaucoup d'occasions. Elle est un partenaire de premier plan dans les négociations internationales telles que celles du GATT où se fixent les règles du marché mondial. Elle emploie son influence pour donner au monde un nouvel ordre économique au profit aussi bien des pays en voie de développement que des pays industrialisés.

10. AIDER LES PAYS MOINS FORTUNES

La Communauté a plus de liens avec les pays en voie de développement que n'importe quel autre pays ou groupe de pays industrialisés. Elle est le marché le plus important pour leurs ex-

portations, elle leur apporte un soutien financier et technique et prend une grande part dans l'aide qui leur est fournie pour leur développement et leur alimentation.

Son lien le plus important avec le Tiers Monde passe par la convention de Lomé, convention qu'elle a signée avec 54 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, dont plus de la moitié sont parmi les pays les plus pauvres du monde. La Communauté a accepté d'ouvrir ses frontières à leurs exportations sans droits de douane. Elle leur offre des compensations en cas de mauvaise récolte. Elle a mis en place un fonds pour les aider à vaincre les inondations et autres catastrophes naturelles. Elle leur procure enfin près de 15 milliards de francs par an, essentiellement sous forme de prêts, pour développer leurs économies avec l'aide

technique d'experts de la Communauté.

La Communauté a des accords semblables avec tous les Etats arabes et les pays du bassin méditerranéen.

Une deuxième forme d'aide communautaire au Tiers Monde est le système de préférences généralisées qui permet aux exportations de plus de 100 pays pauvres d'entrer dans la Communauté sans droits de douane ou avec des tarifs réduits.

La Communauté contribue largement à un fonds des Nations Unies, établi pour aider les pays pauvres à surmonter la crise économique mondiale actuelle.

La Communauté offre également une aide alimentaire à plus de 50 des pays les plus pauvres du monde. Cette aide équivaut à 6 milliards de francs par an environ.



UNE RETRAITE BIEN MERITEE

Groupe d'Anvers

M.A. SCHOTANUS, chef de service de 1ère classe

M. Albert Schotanus entra en service comme commis de 2e classe au dépôt de Zurenborg, le 1.3.1945. Affecté au service du Mouvement, il fut promu commis de 1ère classe le 1.1.1953, chef de mouvement de 1ère classe le



1.1.1957, chef de service le 1.1.1963 et chef de service de 1ère classe le 1.1.1969.

S'appuyant sur une grande connaissance géographique et historique des lignes du Groupe d'Anvers, il assura pendant 13 ans la direction du service du Mouvement. Il était estimé par tous ceux qui entrèrent en contact avec lui.

Nous lui souhaitons, ainsi qu'à son épouse, une longue et heureuse retraite.

L'ANNEE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPEES

OBJECTIFS DE L'ANNEE

En 1976, une résolution de l'Assemblée générale des Nations-Unies proclamait 1981 «Année Internationale des personnes handicapées», et lui donnait pour thème: «Pleine participation et égalité». Le but de l'année est d'encourager la rééducation des 450 millions de personnes de cette planète qui, selon les estimations établies, souffrent d'une infirmité physique ou mentale.

La résolution adoptée par l'Assemblée générale fixait pour l'Année cinq objectifs principaux :

- a) Aider les personnes handicapées à s'adapter physiquement et psychologiquement à la société ;
- b) Encourager toutes les initiatives prises aux niveaux national et international en vue d'apporter aux personnes handicapées l'assistance, la formation, les soins et les conseils voulus, de leur offrir des possibilités d'emploi qui leur conviennent et d'assurer leur pleine intégration dans la société ;
- c) Encourager des projets d'étude et de recherche destinés à faciliter la participation effective de personnes handicapées à la vie quotidienne, en améliorant, par exemple, leur accès aux édifices publics et aux moyens de transport ;
- d) Eduquer et informer le public pour lui faire connaître les droits des personnes handicapées de participer dans les différents domaines à la vie économique, sociale et politique et d'y apporter leur contribution.
- e) Encourager l'adoption de mesures efficaces pour la prévention de l'invalidité et la rééducation des personnes handicapées.

L'Année est également consacrée à un autre objectif majeur : poursuivre la mise en application de la Déclaration des droits du déficient mental (1971) et de la Déclaration des droits des personnes handicapées (1975), adoptées l'une et l'autre par l'Assemblée générale des Nations-Unies.



Au quartier général des «Nations Unies», New York : cérémonie à l'occasion de la proclamation de l'année 1981 «Année internationale des personnes handicapées». Le but de cette Année est d'encourager la réadaptation d'environ 450 millions de personnes souffrant d'une infirmité physique ou mentale.

(United Nations Photo, by John Isaac)

QUI SONT LES PERSONNES HANDICAPEES ?

Le problème posé par les personnes handicapées est beaucoup plus vaste qu'on ne le pense généralement. Dans toutes les nations du monde, une personne sur dix au moins est affligée d'un handicap quelconque. Les formes de handicap les plus répandues sont les infirmités physiques, les maladies chroniques, les déficiences mentales et les infirmités sensorielles.

La grande majorité des personnes handicapées vivent dans des pays en développement.

A l'échelle mondiale, les principales causes de handicap sont :

- Les accidents : en particulier les accidents au foyer, qui se chiffrent à un total d'au moins 20 millions de cas par an, et frappent 110.000 personnes d'invalidité permanente.
- Les accidents de la route : plus de 10 millions de blessés par an, souvent graves, avec des conséquences telles qu'amputations, lésions cérébrales, paraplégies et quadriplégies.
- Les maladies invalidantes sont encore très répandues : c'est ainsi que l'on dénombre 20 millions de lépreux. Les infirmités dues à la malnutrition sont extrêmement communes dans les pays en développement où, pour prendre un exemple, on estime que 250.000 enfants perdent la vue chaque année en raison d'avitaminoses chroniques.
- Les maladies mentales : qui, selon l'OMS, frappent une personne sur dix à un moment quelconque de la vie. Les malades mentaux occupent 25% de la totalité des lits d'hôpital.
- La cécité : dont souffrent quelque 10 à 15 millions de personnes dans le monde.
- Les troubles auditifs : 70 millions de personnes sont atteintes d'une surdité grave.
- Les paralysies cérébrales : 15 millions de personnes.

- L'épilepsie : 15 millions de personnes.
 - Les maladies cardio-vasculaires : particulièrement répandues dans le monde riche.
 - Les invalides de guerre : résultat tragique des conflits armés du 20e siècle.
- Le problème est de plus en plus grave. Le nombre des personnes handicapées ne cesse d'augmenter en raison no-



tamment de l'accroissement de la population du globe, alors que la production alimentaire mondiale ne suit qu'à grand peine ; de la prolongation de la vie grâce à l'amélioration des conditions sociales et des soins de santé ; de l'industrialisation et de l'urbanisation qui s'étendent rapidement dans le monde en développement ; enfin de l'utilisation toujours croissante des véhicules automobiles.

ACTES DE PROBITE

Les agents dont les noms suivent, mentionnés par dépôt, ont remis à leur chef des sommes d'argent ou des objets trouvés au cours de leur service.

ANVERS

Anvers : Jansen R. (portefeuille + 14.320 F).
Brochem : Van de Velde R. (enregistreur à cassettes), Van Boeckel J. (porte-monnaie + 2.800 F).

FLANDRE ORIENTALE

Destelbergen : Pieters M. (849 F), Bodere D. (6.320 F).
Gand : De Mynck C. (2.333 F), Benoot R. (2.104 F), Sloock N. (806 F).
Hofstade : Van Caelenberghe A. (1.000 F).
Merebeke : Naessens J. (4.300 F).
Rupelmonde : De Maeyer P. (1.848 F).

HAINAUT

Ath : Wiseur A. (sacoche + 1.100 F), Meunier W. (porte-monnaie + 1.600 F).
Charleroi : Dejonghe (portefeuille + 500 F), Colin L. (portefeuille + abon. + 600 F), Frison M. (sacoche + 1.362 F), Michel G. (portefeuille + 413 F), Kempineck J. (carnet de chèques + 900 F), Buscain J. (sacoche + 460 F).
Châtelet : Fraikin A. (portefeuille + carnet de chèques + 500 F), Gheerts C. (portefeuille + 300 F).
Jumet : Cleerebaut (montre dame).
La Louvière : Edmond E. (montre bracelet), Dewet J.-C. (porte-monnaie + 503 F), Thomas R. (portefeuille + 2.060 F), Delloy E. (portefeuille + 1.090 F).
Quaregnon : Hubert R. (portefeuille + 600 F), Barbier P. (sacoche + 2.300 F), Estiévenart L. (porte-documents + 30.000 lires).

NAMUR-LUXEMBOURG

Dinant : Bertin A. (portefeuille + documents + 743 F).
Florenville : Wilkin A. (porte-monnaie + 600 F), Donnay B. (appareil photographique).
Namur : Chainniaux J. (portefeuille + 1.220 F), Chasseur L. (porte-monnaie + 657 F), Vandendorpel R. (sac + portefeuille + 413 F + chèque de 800 F), Dahin C. (portefeuille + 1.300 F), Dechamps M. (portefeuille + 1.170 F), Quevrin H. (portefeuille + 1.370 F).

LIEGE

Eupen : Leclerc (4.990 F).
Liège St-Gilles : Goffart (3.520 F), Renard (1.000 F).

BRABANT

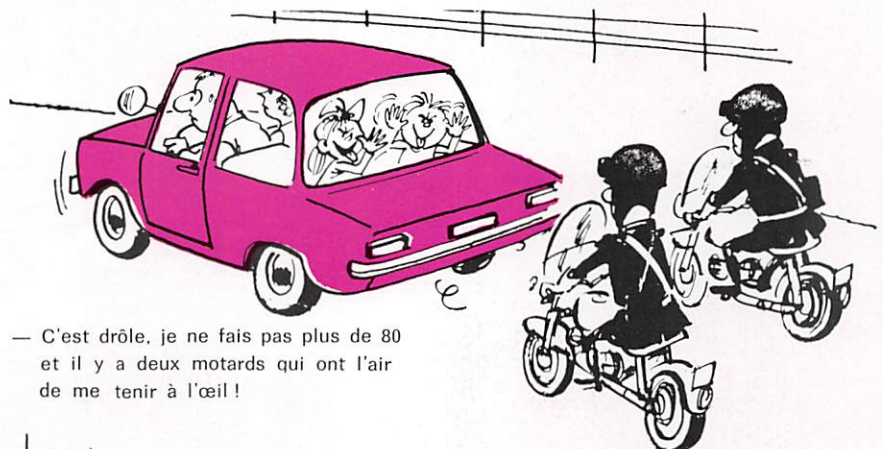
La Roue : Van Oosterwijck A. (sacoche + 710 F).
Leerbeek : Christiaens C. (1.000 F), Desper M. (portefeuille + 831 F), De Valkeneer M. (portefeuille + 1.750 F), Penne T. (portefeuille + 1.020 F).
Louvain : Deroost J. (porte-monnaie + 2.288 F).
Tielt : Godts P. (porte-monnaie + 2.200 F).

LIMBOURG

Hasselt : Marneffe (porte-monnaie + 1.850 F), Bollen T. (bague en or).
Koersel : Put R. (584 F).
Lanaken : Verstappen P. (sacoche + 910 F).
Maaseik : Medved J. (porte-monnaie + 574 F), Hendrickx H. (porte-monnaie + 994 F).
Saint-Trond : Aerts G. (sac + porte-monnaie + 1.700 F).
Tessenderlo : Moens A. (porte-monnaie + 1.500 F).

FLANDRE OCCIDENTALE

Assebroek : Steelandt G. (portefeuille + 1.290 F), Balbaert D. (porte-monnaie + 1.422 F), De Bree E. (sacoche + 100 D.M.), Deros E. (sac + appareil fotogr.), Slabbinck R. (sacoche + 5.792 F).
Knokke : Boerjan E. (sac + 6.246 F), Danneels J. (portefeuille + 515 F + montre dame), De Dobbelaer B. (porte-monnaie + 1.123 F), Proot D. (appareil fotogr.).
Ostende : Ingelbrecht D. (portefeuille + 560 F + portefeuille + 597 F), Desanghere A. (portefeuille + 860 F), Roelens H. (portefeuille + 1.545 F), Hubert M. (porte-monnaie + 1.788 F), Gryson L. (porte-monnaie + 4.369 F), Schaep R. (portefeuille + 810 F + portefeuille + 3.230 F), Vanhooren A. (portefeuille + 500 F), Becelaere B. (portefeuille + 3.222 F), Vermeulen J. (portefeuille + 4.100 F), Pieters T. (portefeuille + 2.800 F), Baele G. (portefeuille + 1.221 F), Deglas T. (appareil photographique), Lycke D. (sacoche + 7.900 F), Dejonghe D. (portefeuille + 590 F), Castelein J. (porte-monnaie + 1.147 F), Hubert M. (portefeuille + 950 F).



— C'est drôle, je ne fais pas plus de 80 et il y a deux motards qui ont l'air de me tenir à l'œil !

Linck

SOMMAIRE N° 214 SEPTEMBRE-OCTOBRE 1981

Le «M.S.T.B.»	2
Le problème de l'énergie (5)	3
La «préhistoire» et l'histoire de la S.N.C.V. dans des livres récents	4
Championnats cyclistes S.N.C.V.	5
L'«AMUTRA» a 20 ans	5
Le saviez-vous ?	6
Les pensionnés de Dilbeek, Schepdaal, Meerbeke	7
Expo-Info	7
2 ^e tournoi mini-football à Hamme (Fl. or.)	7
Page familiale	8
Personalia	10
Un jour ou un week-end d'évasion	12
La Communauté européenne	12
Une retraite bien méritée	14
L'année internationale des handicapés	14
Actes de probité	15

Photo de la couverture :
TORGNY : La récolte du raisin

Périodique bimestriel du personnel de la S.N.C.V.

Rédaction : rue de la Science 14 - 1040 Bruxelles.

Téléphone : (02) 230.03.30 - Ext.: 335 — C.C.P. 000-0003227-26.

*Editeur responsable : R. Keygnaert, rue de la Science 14 -
1040 Bruxelles*



*Membre de l'association belge de la presse
d'entreprise - A.S.B.L.*